



Dix-huitième assemblée citoyenne de ICI St-Robert

Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 10 mai 2016, à 19 h

Centre communautaire de Saint-Robert

358, avenue Sirois à Rimouski

Présences (29) :

Murielle Côté, Yves Savoie, Jean-François Ross, Claire Pelletier, Suzanne Lafontaine, Jessica Guilbeault-Laflamme, Suzanne Michaud, Ghislain Deschênes, Jacques Jean, Denise Saucier, Yolande Tremblay, Gilles Tremblay, Mado Gagnier, Ginette Lévesque, Raphaël Arsenault, Martine Canuel, Ginette L'Arrivée, Martin Bernier, Suzanne St-Pierre, Diane Richard, Brigitte Roy, Jacynthe Côté, Philippe Etchecopar, Micheline Leblanc, Josée Lamonde, Julieta Kaminsky, Jade Cloutier et James Caveen, Denise Dumais

Invité(e) : Mélodie Mondor

Ordre du jour proposé :

1. Accueil
2. Choix de l'animateur de l'assemblée, du secrétaire et du gardien du temps
3. Thème de la soirée : Jardiner sa communauté et jardins communautaires à caractère biologique, avec Mélodie Mondor
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 avril 2016
6. Suivis du procès-verbal
7. Rapport des comités

- 7.1 Comité Web- communications
- 7.2 Comité jardin communautaire
- 7.3 Comité Parc Lepage
- 7.4 Comité cour d'école
- 7.5 Comité aménagement durable
- 8. Informations
 - 8.1 Comité des Fêtes du 75e de St-Robert
- 9. Thème de la prochaine assemblée
- 10. Sujets divers :
 - 10.1
- 11. Date de la prochaine assemblée
- 12. Levée de l'assemblée

1. Accueil

L'assemblée commence à 19h05.

James explique brièvement aux nouvelles présences ce qu'est l'Assemblée citoyenne indépendante d'ICI St-Robert ainsi que son fonctionnement. Il présente le thème qui sera abordé pendant la première heure de l'Assemblée, soit les « Les jardins communautaires » présenté par Mélodie Mondor.

Ginette L'Arrivée propose de déplacer le point 7.3 (Comité Parc Lepage) au point 3 de l'ordre du jour, accepté par la majorité.

2. Choix de l'animateur de l'assemblée, du secrétaire et du gardien du temps

James propose d'animer la rencontre. Jade s'occupe de la prise de notes et ??? est nommée gardienne du temps.

7.3. Comité Parc Lepage

Une résolution déposée et signée par tous les citoyens et citoyennes des rues Henry-Dunant, Colonel-Houde et Mgr Guay en opposition à la création d'une nouvelle voie d'accès pour le futur jardin communautaire sur la rue Colonel-Houde est présentée. Cependant, ces résidents et résidentes dans ce document saluent l'idée de la création des jardins communautaires dans le parc.

Lecture de la résolution proposée par le groupe de citoyens, mise en annexe.

Prise de parole sur la question :

Quartier intergénérationnel, souhait de maintenir le même niveau de quiétude

Crainte pour de nouveaux actes de vandalisme qu'à déjà occasionné la présence d'un jardin communautaire autrefois.

Appréhension quant à une possible atteinte à la vie privée de quelques résident.e.s pour lequel.les il y a une grande proximité entre leur domicile et l'emplacement du jardin.

Denise Dumais : Leurs rues sont déjà le prolongement du stationnement du Colisée lors des parties de hockey l'hiver. Considère que les résidents font déjà leur part pour la Ville. Demande d'envisager d'autres avenues. Demande d'agir avant que la clôture soit scindée et ouverte au public. Mentionne que des efforts ont déjà dû être déployés.

On fait remarquer les dimensions du jardin.

Rappelle les actes de vandalisme dont un jardin communautaire, autrefois situé au même endroit que celui prévu aujourd'hui, avait déjà occasionné, que des légumes s'étaient retrouvés sur les terrains, par exemple. Craint que d'autres actes de vandalisme se reproduisent.

On mentionne qu'une extrémité du jardin se retrouverait près de la fenêtre d'un résident.

Ghislain Deschêrne : À fait le choix de vivre sur la rue Henry-Dunant parce que l'endroit était paisible et sécuritaire. Ne veut pas que sa rue devienne une extension du Parc LePage. Mentionne que des sorties à l'Est et à l'Ouest sont déjà présentes. Veut maintenir l'aspect paisible et sécuritaire en ne mettant pas de nouvelle entrée.

Une résidente installée depuis 2 mois dans le quartier se dit, elle aussi, préoccupée par la sécurité de ses deux jeunes enfants et ne souhaite pas de nouvelle entrée.

Jacques Jean : S'objecte seulement à l'endroit d'une nouvelle entrée.

Yves Savoie : Mentionne la décision qui a déjà été prise antérieurement par la Ville de ne pas faire d'ouverture sur la rue Colonel-Houde et Henry-Dunant.

Aussi, d'autres démonstrations au Colisée surviennent aussi l'été et bloque la rue.

Raphaël : À la lumière des questionnements, amène quelques éclaircissements. Le Comité jardin communautaire n'a pas réfléchi à l'emplacement de l'ouverture sur le jardin en fonction du stationnement, car la plupart des gens qui s'y rendront ne sont pas nécessairement en voiture . La raison première de l'emplacement de l'ouverture est de rendre le jardin accessible aux personnes à mobilité réduite, ce qui pourrait représenter un frein à leur participation sans elle. Le Comité souhaite d'être le plus inclusif possible. Donc, on veut éviter que ces gens doivent transporter leurs outils sur de longues distances. Souligne que le Comité jardin comprend tout à fait les inquiétudes des citoyen.nes et qu'ils « sont avec eux », qu'il ne sont pas en opposition avec eux. Il salue aussi la grande participation à l'Assemblée de ce soir, qui permet d'avoir ces importants échanges.

Brigitte Roy (résidente de la rue Père-Leneuf) : Salue l'initiative du projet dans une perspective de dynamisation du quartier et du Parc Lepage sur le long terme, considérant la menace de fermeture qui planait. Rassure l'inquiétude quant à une augmentation possible de l'affluence des voitures ,dans les rues Colonel-Houde et Henry-Dunant, par les jardinier.ères se rendant au jardin et qui s'y stationneraient. Mentionne que dans le cas de d'autres jardins communautaires à Rimouski, et pour y être allée régulièrement avec ses petits-enfants, il n'y a pas d'augmentation significative de voitures stationnées, qu'il y aura peut-être des déplacements plus importants/plus présents au moment des semences et de la récolte, mais la plupart des gens se rendent aux jardins en vélo ou à la marche à pied.

Amène comme alternative à l'entrée sur la rue Colonel-Houde que l'escalier soit remis en place et qu'un sentier se fasse jusqu'au jardin. Fait remarquer qu'il y a beaucoup moins de vandalisme depuis que la clôture sur la rue Père-Leneuf a été retirée, où les jeunes entraient de passer par-dessus la clôture

Dit, que comme pour d'autres activités extérieures pouvant augmenter les déplacements routiers, il est nécessaire de faire de la sensibilisation à la sécurité, entre autres par la signalisation et ralentir le trafic.

Citoyen de la rue Colonel-Houde : Ne veut pas du temporaire, mais plutôt du permanent...Et pour le permanent, on ne veut pas d'ouverture sur la rue Colonel-Houde.

Raphael spécifie que l'ouverture prévu sur la rue Colonel-Houde n'est pas une voie d'accès au Parc Lepage mais plutôt pour le jardin.

James rappelle que le jardins communautaires comprendra au plus 40 membres et qu'ils feront partie d'un comité d'utilisateurs. Qu'il est donc possible de sensibiliser ces personnes à la sécurité des rues Colonel-Houde et Henry-Dunat.

Représentante (Ginette) : Se dit ouverte à mettre en place les moyens pour faciliter le plus possible l'accès au jardin. Propose plutôt d'aménager une voie d'accès partant de la rue Père-Leneuf, vers le jardin communautaire.

James : Êtes-vous intéressés/disposés à travailler en partenariat avec le Comité du jardin en proposant des solutions?

Il n'est pas question qu'avec l'abolition des clôtures, que le parc Lepage devienne une extension à la rue Colonel-Houde et Henry-Dunant.

Ne veulent pas revivre ce qu'ils ont déjà vécu autrefois, avant que les clôtures soient mise en place?

Un manque de respect de la part de la Ville vis-à-vis des résidentEs lors du retrait de la clôture (aucun avis). Inquiétude quant à la largeur de l'ouverture, craignant que des voitures entre dans le parc, ce qui a déjà été vu récemment.

Mélodie Mondor rappelle, qu'une des recommandations pour monter un projet de jardin communautaire ou collectif, est la connaissance de son territoire et des gens qui habitent à proximité.

Suggère d'emmener ces conditions, pour le respect à l'intimité et à la sécurité de tous, quant à l'accessibilité au jardin etc. et que c'est ce genre d'infos qui est discuté ce soir qui doit être pris en considérations dans le fonctionnement/règlements du jardin.

On critique que cette procédure aurait dû être faite avant que des procédures d'aménagements commencent (exemple du retrait de la clôture), malgré les quelques les convocations mensuelles aux résidentEs du quartier à l'assemblée citoyenne d'ICI St-Robert.

Est-ce qu'il y a encore de l'espace pour ce genre de discussion sans être dans une dynamique de confrontation

Denise Saucier : propose l'entrée sur la rue Colonel-Houde. Mentionne que le plus gros problème est qu'il n'y a pas de trottoir sur la rue et qu'en plus de l'espace pris par les autos, l'espace pour circuler à pied en est encore plus diminué. Croît qu'il aurait fallu se questionner sur la façon que les gens circulent dans le quartier avant tout.

Pourquoi la proposition faite à une Assemblée antérieure quant à la demande de l'emplacement du jardin plutôt dans le haut du parc, et qu'il y est eu une fin de non-recevoir tout de suite

Brigitte Roy : la raison pourquoi le choix de l'emplacement du jardin s'est arrêté à cet endroit, c'est que l'entrée d'eau y est.

Brigitte Roy : Proposition de faire une demande à la Ville pour recréer l'escalier qui était situé dans la pente, à côté du stationnement principal du parc et faire une voie d'accès à partir de la rue Père-Leneuf. Après 1 ans, réévaluer avec les utilisateurs ainsi que les gens résidant près du jardin, la satisfaction du fonctionnement du jardin.

Inquiétude quant au manque d'éclairage près de l'emplacement du jardin dans le parc qui pourrait encourager des actes de vandalisme sur le jardin et aux maisons avoisinantes.
Proposition de mettre en place un éclairage dans le milieu.

Propositions :

- Pas d'ouverture cette année sur la rue Colonel-Houde et Henry-Dunant, reconstruire l'escalier à palier à partir du stationnement de l'entrée principale et un sentier qui partirait de la rue Père-Leneuf vers le jardin communautaire (proposée par Brigitte Roy, appuyée par??)
- Ouverture limitée par une porte cadénassée sur Colonel-Houde pour les utilisateurs/trices du jardin (proposée par Annie Cayouette appuyée par Raphaël Arsenault)
- Maintenir une ouverture limitée sur la rue Colonel-Houde qui serait utilisée que pour le strict nécessaire (au début de la saison pour semer et au moment de la récolte, et pour les personnes à mobilité réduite) et les autres devront y accéder par les autres entrées (proposée par Raphaël Arsenault, appuyée par ??)

Jade : Mentionne que ça ne fait qu'une heure qu'on discute des préoccupations et des alternatives à l'ouverture prévue pour le jardin du Parc Lepage, croit qu'on n'a pas assez discuté de chacune des propositions et que si l'on décide de faire un vote, croit que la proposition, qui sera décidée par la majorité, sera imposée à ceux qui ne sont pas ou plus ou moins d'accord avec celle-ci. Croit qu'il serait préférable, considérant notre invitée qui s'est déplacée spécialement pour nous parler des jardins communautaires et pour que tout le monde soit accommodé par la décision qui sera prise, qu'on détermine un autre moment pour discuter juste de ça et qu'on soit tous d'accord sur la proposition retenue. Que ce serait important puisque c'est vraiment une vie en communauté qu'on est en train de construire, avec le jardin communautaire.

James propose de débiter avec la présentation de Mélodie Mondor et de poursuivre ensuite avec le vote. La majorité est en désaccord.

L'intérêt de la majorité est de voter maintenant.

1ère proposition : 18 votes

2ème proposition : 4 votes

3ème proposition : 12 votes

Ginette l'Arrivée propose d'évaluer à la fin de l'année, la satisfaction des membres du jardin et du voisinage quant à la proposition retenue.

Le Comité du jardin collectif s'engage d'appuyer la proposition et de la faire suivre à la Ville et faire le suivi auprès de ses membres et autres personnes intéressées par le projet.

3. Thème de la soirée : Jardiner sa communauté et jardins communautaires à caractère biologique, avec Mélodie Mondor

20 personnes sont restées à la présentation

Mélodie Mondor nous fera parvenir sa présentation PowerPoint que nous pourrons ensuite mettre en ligne sur la page web d'ICI St-Robert.

Considérant l'heure, James propose d'ajourner les prochains points à l'ordre du jour à la prochaine Assemblée citoyenne. Accepté à l'unanimité.

Claire rappelle la date de la prochaine corvée de nettoyage qui sera le 26 mai, avec la collaboration de la Corporation des espaces verts, et que des jeunes de l'École Saint-Jean participeront à la corvée. Il y aura aussi la tenue d'un BBQ par Home Hardware la journée même.

James mentionne qu'Arlène et Guylaine (absentes à l'assemblée) continuent de travailler sur un atelier qu'elles prévoient présenter à l'automne sur la démocratie participative et invite les gens qui aimeraient participer à la réflexion et détermination de ces fondements, de manifester leur intérêt auprès d'elles.

11. Date de la prochaine assemblée :

La date de la prochaine assemblée est fixée pour le 14 juin prochain à 19 h au Pavillon AlphonseFrancoeur à St-Robert.

12. Levée de l'assemblée

L'assemble est levée à 21h 40